

Licence Mention Administration économique et sociale (AES) - L3 Parcours Coordination et gestion des établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

UNIVERSITE DE PAU ET DES
PAYS DE L'ADOUR
Service Alternance - DFTLV
05.59.40.78.88
alternance@univ-pau.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST
(Niveau 5 européen)

Conditions d'accès :

En savoir plus sur la procédure d'admission :
<https://formation.univ-pau.fr/fr/admission.html>
Situations particulières Dans les cas suivants,
l'inscription est soumise à des démarches
préalables : Pour les étudiants titulaires d'un
autre parcours que la L1, L2 AES, compléter
un dossier de validation d'études pour vous
inscrire en 2ème ou 3ème année de licence.
Pour les personnes en reprise d'études
(interruption supérieure à 2 ans et/ou
personnes de plus de 28 ans et/ou salariés
et/ou demandeurs d'emploi) : contacter la
direction de la Formation Tout au Long de la
Vie (FTLV) pour confirmer votre statut de
stagiaire de la formation professionnelle. Pour
les étudiants étrangers avec diplômes
étrangers : contacter les Relations
Internationales.

Prérequis pédagogiques :

La licence AES est ouverte à tous les
bacheliers de l'enseignement général,
technologique et professionnel. ACCÈS
DIRECT pour les étudiants de L2 AES UPPA
ACCÈS pour les étudiants de L2 AES d'une
autre université française. ACCÈS APRÈS
EXAMEN DU DOSSIER DE CANDIDATURE
VALIDÉ PAR LA COMMISSION
PÉDAGOGIQUE AUX TITULAIRES : De
diplômes paramédicaux : sage-
femmes, infirmiers (D.E. secteur
psychiatrique), kinésithérapeutes,
orthophonistes, psychomotriciens,
ergothérapeutes, manipulateurs
d'électroradiologie médicale... tels que visés
par l'arrêté du 29/10/1993. De diplômes de
travail social et éducatif : assistants de service
social, éducateurs spécialisés, BTS économie
sociale et familiale, instituteurs spécialisés
(CAEI), animateurs socio-culturels (DUT) et
sportifs (DEFA), etc... De diplômés étrangers
de même nature que ceux énumérés ci-
dessus et de niveau équivalent. Personnels
des services administratifs et techniques
exerçant une fonction de responsabilité au
sein d'un établissement sanitaire et/ou social
ne justifiant pas d'au moins un diplôme cité ci-
dessus. (sous réserve d'une extension de la
durée du stage).

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Après deux années communes à tous les parcours de la mention AES le parcours coordination et gestion des établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux est proposé à partir de la 3ème année. Ce parcours peut être suivi en apprentissage. Il vise à former des professionnels polyvalents à l'interface du sanitaire, du social, du soin et de l'accompagnement. Ils exercent leurs fonctions au sein d'établissements, services et plateformes privées, publiques ou associatives, des secteurs sanitaire et médico-social et ancrent leur action dans un territoire. Les objectifs sont : Définir des pratiques sanitaires et sociales et s'entraîner à les appliquer dans le respect des recommandations de bonnes pratiques professionnelles HAS Organiser et gérer des liens permettant l'optimisation de la prise en charge sanitaire, sociale et médico-sociale d'une personne Définir les objectifs du parcours et sa place dans la stratégie préventive ou d'accompagnement Développer la capacité de savoir et de communiquer Viser à intégrer les connaissances théoriques et techniques avec l'expérience professionnelle Exercer le sens de la planification et de la prospective Contribuer au fonctionnement de la structure et au développement de projets Compétences disciplinaires : Mobiliser les concepts juridiques, économiques et les concepts de la gestion pour la mise en œuvre d'un projet pluridisciplinaire ; Maîtriser les méthodes quantitatives appliquées au secteur sanitaire et social ; Analyser les différentes interactions entre une organisation (publique ou privée) et son environnement socio-économique. Compétences transversales : Maîtriser les outils numériques (suites bureautiques, tableurs, bases de données économiques sociales et juridiques) ; Recherche documentaire dans les domaines du droit, de l'économie et de la gestion ; Développer une argumentation avec un esprit critique ; Analyser, synthétiser et exploiter des données en vue d'un projet ; Maîtriser la langue française ; Compréhension et expression dans une langue étrangère au minimum.

Contenu et modalités d'organisation

UE 1 - Environnement institutionnel et territorial UE 2 - Techniques de communication professionnelle UE 3 - Institutions, publics et droits UE 4 - Approche populationnelle et politiques sectorielles UE 5 - Outils UE 6 - Pratiques professionnelles et publics UE 7 - Approfondissement professionnel

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

Licence mention administration économique et sociale - Niveau 6 : *Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)*

Et après ?

Suite de parcours

À l'issue de la licence, les étudiants diplômés peuvent se diriger vers un Master à l'UPPA ou dans une autre université française ou étrangère, vers un diplôme d'école supérieure accessible sur concours ou sur titres ou vers d'autres types de formations comme une préparation aux concours de la Fonction publique de catégorie A ou encore un diplôme d'université (DU). À l'UPPA, 81% des diplômés de licence AES poursuivent leurs études.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00554687	du 01/09/2025 au 31/08/2026	Pau (64)	UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR		Non éligible	